

# Ofi Invest ISR Croissance Responsable

**A**

FR0010746776

28/11/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>


Diversifiés euro - allocation mixte

▶ Actif net du fonds	62,33 M€				
▶ Actif net de la part	58,42 M€				
▶ Valeur liquidative	2 674,90 €				
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	<table> <tr> <td>Fonds</td> <td>Indice</td> </tr> <tr> <td>-0,26%</td> <td>0,33%</td> </tr> </table>	Fonds	Indice	-0,26%	0,33%
Fonds	Indice				
-0,26%	0,33%				



▶ Gérants		
Geoffroy Carteron Jean-François Fossé		

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque <sup>(3)</sup>	
-----------------------------------	---



▶ Durée de placement	Supérieure à 5 ans
----------------------	--------------------



▶ SFDR <sup>(3)</sup>	Article 8				
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	<table> <tr> <td>Fonds</td> <td>Univers</td> </tr> <tr> <td>6,8</td> <td>6,7</td> </tr> </table>	Fonds	Univers	6,8	6,7
Fonds	Univers				
6,8	6,7				
▶ Couverture note ESG	98,9% 98,9%				



## Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire dans la sélection de titres dont les activités sont liées à des thématiques de développement durable telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète ou encore l'amélioration des conditions de vie des individus.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**15/05/2009**

Date de lancement de la part  
**11/05/2009**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Fonds mixte**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**AVILRSA FP**

Publication des VL  
[www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)

Frais de gestion maximum TTC  
**1,25%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**1,29%**

Indice de référence  
**60 % Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 40 % MSCI Europe ex UK**

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

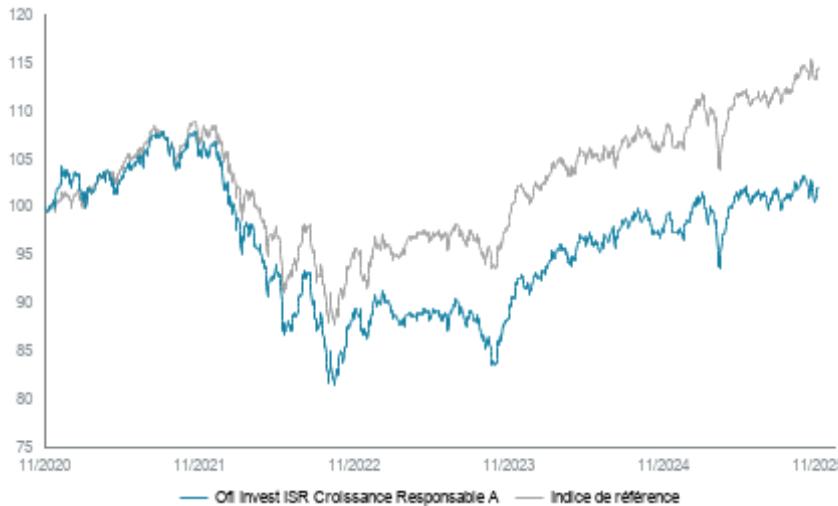
# Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

28/11/2025

 Performances & risques

## ► Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 27/11/2020)



## ► Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	4,66	7,47	-2,82
1 mois	-0,26	0,33	-0,59
3 mois	1,51	2,68	-1,18
6 mois	0,59	2,48	-1,89
1 an	3,96	6,63	-2,67
2 ans	14,43	16,13	-1,70
3 ans	15,28	20,49	-5,21
5 ans	2,24	14,91	-12,67
8 ans	27,08	32,17	-5,09
10 ans	39,62	47,86	-8,24
Lancement	167,49	209,19	-41,70

\*Da : début d'année

## ► Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	10,85	4,31	10,71	-7,00	23,32	11,84	4,32	-18,81	7,41	5,10
Indice	11,82	5,36	11,51	-6,28	20,68	3,71	7,48	-15,21	11,37	4,37
Relatif	-0,97	-1,04	-0,81	-0,72	2,64	8,13	-3,16	-3,59	-3,96	0,74

## ► Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années<sup>(1)</sup>

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	0,61	1,91	1,63	2,48	0,47	0,16	1,55	2,76
2022	-8,16	-6,42	-10,74	-8,36	-5,38	-4,29	4,67	3,30
2023	2,90	5,21	0,18	1,10	-2,66	-2,20	7,05	7,05
2024	3,54	3,05	-0,60	-0,35	4,11	3,04	-1,91	-1,37
2025	0,51	1,94	3,11	2,36	0,35	1,24	-	-

## ► Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	7,22	6,28	-7,82	-7,01	48	41	1,65	-1,51	0,09	1,12	-0,06
3 ans	7,24	6,47	-8,42	-7,01	49	41	2,00	-0,76	0,23	1,07	-0,04
5 ans	8,08	7,09	-24,42	-19,38	-	-	2,35	-0,98	-0,15	1,09	-0,05
8 ans	10,36	9,52	-24,42	-19,38	-	-	3,08	-0,16	0,20	1,04	-0,01
10 ans	11,50	10,92	-24,42	-19,38	-	-	2,76	-0,21	0,29	1,02	-0,01

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FRO010746776

28/11/2025

Rapport mensuel

Part A

Diversifiés



Structure du portefeuille

## ▶ Répartition sectorielle (hors liquidités)<sup>(4)(5)</sup>

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	15,7	16,1
Technologie	13,0	9,8
Banques	12,1	12,5
Santé	11,9	14,0
Produits et services de consommation	7,7	5,7
Assurance	7,2	6,9
Aliments, boissons et tabac	6,7	5,5
Services aux collectivités	6,0	4,4
Construction et matériaux	3,6	4,1
Produits chimiques	3,6	2,6
Energie	2,9	3,8
Télécommunications	2,1	3,1
Automobiles et pièces	2,1	2,3
Commerce de détail	1,7	0,8
Médias	1,6	1,5
Services financiers	1,3	3,6
Immobilier	0,8	0,8
Voyages et loisirs	-	0,7
Soins personnels, pharmacies et épicerie	-	0,8
Ressources de base	-	0,9
OPC	-	-

## ▶ Répartition géographique (hors liquidités)<sup>(5)</sup>

En %	Fonds	Indice
France	30,4	19,2
Allemagne	19,0	18,7
Pays-Bas	14,4	11,9
Suisse	10,4	18,7
Espagne	7,4	7,0
Italie	6,7	6,1
Danemark	3,0	3,7
Belgique	2,6	1,6
Norvège	2,3	1,1
Luxembourg	1,4	1,3
Finlande	1,1	2,2
Irlande	0,9	1,2
Autriche	0,5	0,5
Suède	-	6,2
Autres Pays	-	0,6
OPC	-	-

## ▶ Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	85,1
CHF	9,1
DKK	3,0
Autres devises	2,8

## ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)(5)</sup>

En %		
ASML HOLDING NV	2,0	
NL Technologie		
SAP	1,3	
DE Technologie		
SCHNEIDER ELECTRIC	1,2	
FR Biens et services industriels		
ENEL	1,1	
IT Services aux collectivités		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1,1	
ES Banques		

## ▶ Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	10,7
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	89,3

## ▶ Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	82
Taux d'exposition actions (%)	42,0

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.(5)Les valeurs présentes sur cet élément sont rebasées sur la poche.

# Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

28/11/2025

Rapport mensuel

Part A

Diversifiés

Exposition Taux  
60%

Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds	Indice
Gouvernement souverain et assimilé	17,7	68,0
Banques	17,4	11,9
Consommation Non cyclique	8,6	2,8
Gouvernement quasi-souverain	8,1	6,5
Matériaux de base	6,1	0,6
Communications	5,7	1,3
Immobilier	5,0	0,5
Technologie	4,1	0,7
Consommation cyclique	3,4	1,8
Services aux collectivités	3,2	1,6
Autres financières	2,5	0,6
Biens d'équipement	2,5	1,1
Transport	2,1	0,7
Assurance	1,6	0,9
Autres industries	0,7	0,1
Courtage/Asset Managers/échanges	0,6	0,2
Titrisation	-	-
Sociétés de financement	-	-
Energie	-	0,6
Autres	0,8	0,1
OPC	9,9	-

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	2,3
	AA	16,5
	A	42,7
	BBB	37,7
	BB	0,9
	B	-
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

## ► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	16,6	20,6
Allemagne	13,0	18,8
Etats-Unis	9,7	4,1
Belgique	8,7	3,7
Pays-Bas	8,2	4,6
Italie	4,7	13,6
Royaume-Uni	4,6	1,9
Espagne	3,9	9,4
Suisse	3,4	0,5
Suède	3,0	0,8
Finlande	2,5	1,6
Autres	-	-
Autres Pays	11,6	20,3
OPC	9,9	-

## ► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre d'émetteurs	199
Taux actuariel (%)	2

(3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

# Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

28/11/2025

Exposition Taux  
60%

 Structure du portefeuille

## ► Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	69,9
Senior non-preferred	7,3
Subordonnée T2	7,1
Subordonnée corporate	4,6
Senior secured	1,1
OPC	9,9

## ► Répartition par maturité (hors liquidités)<sup>(5)</sup>

En %	Fonds
+15 ans	7,0
10-15 ans	4,9
7-10 ans	20,0
5-7 ans	29,8
3-5 ans	19,6
1-3 ans	8,3
-1 an	0,5
OPC	9,9

## ► Répartition par type d'émetteur (hors liquidités)<sup>(5)</sup>

En %	Fonds
Corporate	39,6
Government	25,9
Financial	22,1
Autres	2,5
OPC	9,9

## ► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
 SPAIN (KINGDOM OF)	2,8	
ES		
 FRANCE (REPUBLIC OF)	2,6	
FR		
 BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT)	2,6	
BE		
 GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)	2,0	
DE		
 NRW BANK	1,7	
DE		

## ► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %		
 BNPP EASY AGG BD SRI...	2,9	
OPC		
 OFI Invest Euro High...	2,0	
OPC		
 SPAIN (KINGDOM OF) 1... 30/07/42	1,7	
ES		
Gouvernement souverain et assimilé		
 BELGIUM (KINGDOM OF)...	1,6	
BE		
Gouvernement souverain et assimilé		
 FRANCE (REPUBLIC OF)...	1,0	
FR		
Gouvernement souverain et assimilé		

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

## Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

28/11/2025



### ▶ Commentaire de gestion

Les marchés actions européens sont globalement restés stables, dans un mois de novembre mouvementé. L'indice EuroStoxx progresse de +0,35%.

43 jours. C'est la durée qu'il aura fallu pour trouver un accord -au détriment des démocrates- pour mettre un terme au « shutdown » aux Etats-Unis, une paralysie qui pèsera sur la croissance du 4ème trimestre et réduit la visibilité pour la Réverse Fédérale, qui, en absence de données économiques, devra se fier à une autre boussole pour fixer la trajectoire des taux d'intérêt directeurs en décembre.

En Europe, les espoirs d'une paix en Ukraine ressurgissent, sur un nouvel effort de la diplomatie américaine. La prudence reste de mise au regard des tentatives précédentes. Les secteurs des matériaux et de la construction en profitent, celui de la défense est sujet à des prises de profit significatives.

Très volatile d'un mois sur l'autre, la thématique de l'intelligence artificielle a entraîné le secteur de la technologie à la baisse en novembre. Les investissements colossaux annoncés sur les derniers mois commencent à susciter quelques doutes sur leurs financements et les rendements sont scrutés de près. Les valorisations parfois élevées font craindre une bulle.

## Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

28/11/2025

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	15/05/2009
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FRO010746776

28/11/2025

Rapport mensuel

Part A

Diversifiés

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La duration d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

## Ofi Invest ISR Croissance Responsable A

FR0010746776

**28/11/2025**

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.